

**DECLARATION DE PERTE OU DE VOL DE
CARTE D'ACCES DECHETERIES
(à compléter et à retourner au SEROC)**

A remplir par l'habitant

Nom(s)
 Prénom(s)
 Adresse complète
 Code postal Commune
 Téléphone Portable

Adresse d'envoi si différente

certifie avoir perdu ou s'être fait voler sa carte d'accès déchèteries du SEROC

souhaite une nouvelle carte d'accès contre paiement de **20 euros** par chèque à l'ordre du Trésor Public à envoyer au SEROC

« Les informations recueillies par le SEROC de Bayeux ont pour finalité l'enregistrement et la gestion des cartes de déchèteries. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données du SEROC de Bayeux : rgpd@cdg14.fr »

Date

Signature de l'utilisateur

A remplir par le SEROC

Réception du chèque oui non

Attribution d'une nouvelle carte oui non

A remplir par le SEROC

Inscription du numéro de la carte perdue ou volée

Inscription du numéro de la nouvelle carte

Fait le Par courrier Sur place